

## Alberta (AB) - Des faits, des drapeaux et des symboles

**Capitale :**

Edmonton

**Population (estimations pour 2010) :**<sup>i</sup>

3 711 845

**La devise sur la plaque d'immatriculation :**

Wild Rose Country

**Drapeau :**<sup>ii</sup>

Loi sanctionnée le 1<sup>er</sup> mai 1968

Proclamation le 1<sup>er</sup> juin 1968



**Armoiries :**<sup>iii</sup>

Adoptées par décret de Sa Majesté le roi Édouard VII le 30 mai 1907; dans la gazette le 13 juillet 1907.

Augmentées du cimier, des supports, et de la devise par décret de Sa Majesté la reine Elizabeth II (signé par le gouverneur général Edward Schreyer) le 30 juillet 1980; dans la gazette le 1<sup>er</sup> septembre 1980.



**La date d'entrée dans la Confédération :**<sup>iv</sup>

Le 1<sup>er</sup> septembre 1905, la *Loi sur la Saskatchewan* et la *Loi sur l'Alberta* sont adoptées par le gouvernement canadien. Deux nouvelles provinces se joignent au Canada.

**Fleur :**

Rose aciculaire

En Alberta, la rose aciculaire (*rosa acicularis*) ou églantine fut officiellement adoptée en 1930. Les *Women's Institutes*, reprenant la suggestion du rédacteur en chef d'un journal d'Edmonton, qui souhaitait qu'un emblème floral soit choisi pour la province, s'adressèrent au ministère de l'Éducation. Ce sont en effet les écoliers qui allaient faire le choix final.



**Oiseau :**

Le grand-duc d'Amérique

L'Alberta a adopté le grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*) comme oiseau officiel le 3 mai 1977, après avoir organisé un scrutin provincial auprès des enfants. Le grand-duc d'Amérique, qui habite l'Alberta à l'année, a été choisi pour symboliser les inquiétudes croissantes liées aux espèces fauniques menacées, non seulement en Alberta, mais dans le monde entier.



**Arbre :**

Le pin tordu

Le pin tordu (*Pinus contorta*) a joué un rôle significatif dans les débuts de l'Alberta. On s'est servi de son bois pour fabriquer les traverses de chemin de fer de la voie ferrée reliant la province à l'Est du Canada. Le pin tordu a été adopté comme emblème arboricole de l'Alberta le 30 mai 1984, grâce, en partie, aux efforts de l'Association des gardes forestiers juniors de l'Alberta. Aujourd'hui, le pin tordu est utilisé pour la fabrication de poteaux, de pâte à papier et de nombreux autres produits de l'industrie forestière de l'Alberta.



---

<sup>i</sup> Statistiques Canada – Estimations démographiques trimestrielles, 2010

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100325/t100325a2-fra.htm>

<sup>ii</sup> Patrimoine canadien – Cérémonial et promotion des symboles canadiens

<http://www.pch.gc.ca/fra/1266350021122/1266306485566>

<sup>iii</sup> Patrimoine canadien – Cérémonial et promotion des symboles canadiens

<http://www.pch.gc.ca/fra/1266350021122/1266306485566>

<sup>iv</sup> Bibliothèque et Archives Canada – La Confédération canadienne

<http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/index-f.html>

---

